



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'AUBE

PRÉFECTURE

Troyes, le 25 OCT. 2017

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES
ET DE LA COORDINATION DES POLITIQUES
PUBLIQUES

BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA
CONCERTATION PUBLIQUE

Affaire suivie par Stéphanie JACQUIER
Tél : 03.25.42.35.82
Fax : 03.25.70.38.07
Courriel : pref-environnement@aube.gouv.fr

Monsieur,

Par courrier reçu en préfecture en date du 24 juillet 2017, vous avez porté à ma connaissance votre déclaration de changement d'exploitant pour le parc éolien des Monts, situé sur les communes de Saint-Benoît-sur-Seine, Sainte-Maure, Feuges, Aubeterre et Montsuzain, au profit de la société SAS LCV Energie 10.

Cinq arrêtés préfectoraux accordant permis de construire ont été délivrés à la Compagnie du Vent, le 4 septembre 2015, pour 11 éoliennes et 4 postes de livraison.

En application de l'article L. 515-44 du code de l'environnement, la Compagnie du Vent bénéficie des droits acquis pour ces installations.

Les 22 mars et 9 juin 2017, des arrêtés transférant l'ensemble des permis de construire liés au parc éolien des Monts à la SAS LCV Énergie 10 ont été délivrés.

Vous avez joint à votre courrier du 24 juillet 2017 une attestation de constitution de garantie financières d'un montant de 565.864,70 €, ainsi que des documents justifiant de votre capacité financière à exploiter et entretenir le parc éolien des Monts. Les dispositions prises par votre société répondent de manière satisfaisante aux exigences de l'article R. 515-104 du code de l'environnement.

En application de l'article R. 181-47 du Code de l'Environnement, je vous informe que j'accuse réception du transfert de l'autorisation environnementale du parc éolien des Monts à la société SAS LCV Energie 10.

L'inspection des installations classées (M. Arnaud CELARD, 03.25.82.80.90, arnaud.celard@developpement-durable.gouv.fr) se tient à votre disposition pour toutes précisions utiles.

Je vous prie d'agréer, monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

LCV Energie 10
Le Triade II
215 rue Samuel Morse
34000 Montpellier

Pour le préfet,
La sous-préfète de Nogent-sur-Seine chargée de la
suppléance


Catherine LABUSSIÈRE